

CHIFFRES CLÉS 2022



La Caf des Yvelines, c'est :



254 423
allocataires

† de

1,4 milliard

d'euros versés au titre
des prestations familiales

† de

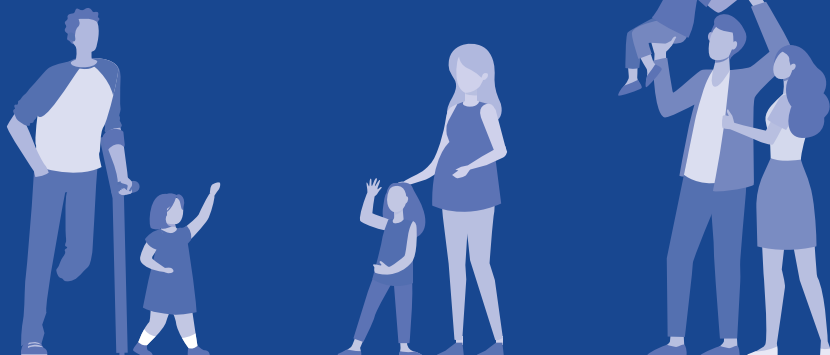
724 000

personnes couvertes
(allocataires, conjoints, enfants),
soit 1 Yvelinois sur 2

† de

161 millions

d'euros versés au titre
de l'action sociale



Les aides versées par la Caf des Yvelines

	Nombre de bénéficiaires (situation à juin)	Montant des prestations (cumul annuel)
NAISSANCE JEUNE ENFANT	43 079	236 788 776 €
Prestation d'accueil du jeune enfant dont :		
Prime naissance/adoption	930	11 432 732 €
Allocation de base	30 104	60 262 457 €
Complément libre choix d'activité (y compris Colca)	20	85 444 €
Complément mode de garde	17 628	145 362 209 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	5 337	19 645 934 €
ÉDUCATION ENFANTS	132 961	471 472 084 €
Allocations familiales (y compris forfaitaire)	124 356	313 048 121 €
Complément familial	18 797	49 896 553 €
Allocation de rentrée scolaire (noyau dur)	52 614	39 212 522 €
Allocation de soutien familial	14 041	34 153 388 €
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	9 496	31 724 887 €
Allocation journalière de présence parentale	296	3 436 613 €
LOGEMENT	80 525	225 444 679 €
Allocation de logement familiale	10 200	39 670 497 €
Allocation de logement sociale	18 090	48 883 981 €
Aide aux associations (allocation logement temporaire)	-	421 543 €
Aide personnalisée au logement	52 235	136 440 806 €
Prêt pour l'amélioration de l'habitat et lieu d'accueil	-	27 852 €
REVENU GARANTI ET COMPLÉMENTS	111 711	484 180 961 €
Revenu solidarité active - droit commun	26 376	159 859 935 €
- dont Rsa avec majoration isolement	2 896	20 542 103 €
- dont Rsa sans majoration isolement	23 480	139 317 832 €
Prime de Noël (Rsa)	-	9 908 554 €
Aide exceptionnelle urgence alimentaire	-	16 205 368 €
Prime pour l'activité	69 650	150 140 783 €
Allocation adulte handicapé (y compris compléments Aah)	15 669	147 866 501 €
Allocation journalière du proche aidant	16	137 509 €
Divers	-	62 311 €
AUTRES (dont allocation différentielle, allocation migrants, conventions internationales...)	2 115	3 420 366 €
TOTAL	254 423	1 421 306 866 €

* Le total ne correspond pas à la somme des nombres de bénéficiaires ventilés par famille de prestations, un allocataire pouvant ouvrir droit à plusieurs prestations.

Une Caf au contact quotidien de de ses allocataires

La relation de service



Plus de

4 millions
de pièces reçues

dont **84,02 %**
traitées en moins
de 15 jours

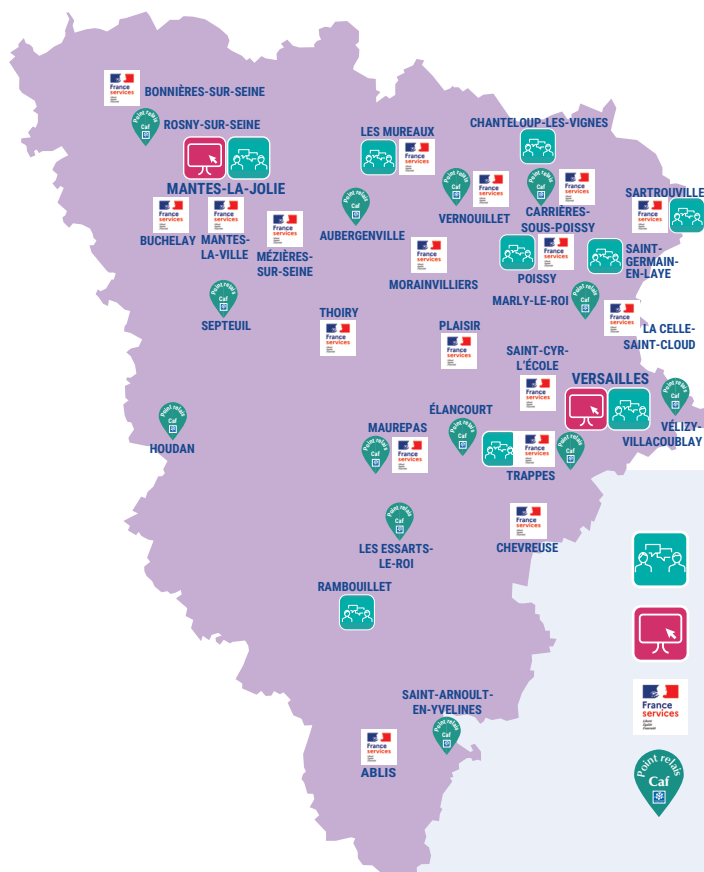
et **87,09 %**
en moins de
10 jours pour les
minima

639 314
appels
traités

28 341
rendez-vous
physiques

17 865
rendez-vous
téléphoniques

55 991
visites sans
rendez-vous



L'offre d'accueil



Accueil Caf sur rendez-vous



Espace multi-services Caf



France services



Point relais Caf

Une politique d'action sociale pour soutenir et développer les services dédiés aux familles

Les aides d'action sociale

ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DE 0 À 6 ANS Soutien technique et financier aux structures d'accueil du jeune enfant et aux relais d'assistant(e)s maternel(le)s	117 486 882 €
TEMPS LIBRE DES ENFANTS ET DES FAMILLES Aide aux vacances, soutien aux activités de temps libre organisées par les associations et les collectivités locales	30 858 549 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL Financement de l'aide au foyer, secours et prêts d'honneur et interventions de travail social	2 173 704 €
LOGEMENT ET HABITAT Aides diverses destinées aux familles en difficulté	574 219 €
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE Centres sociaux, Foyers de jeunes travailleurs et autres équipements de voisinage	5 399 792 €
AUTRES ACTIONS Accompagnement à la fonction parentale, réseaux d'écoute et lieux d'accueil	4 899 142 €
TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES AUX PARTENAIRES ET AUX FAMILLES	161 392 288 €

Les places et équipements financés par la Caf des Yvelines



14 436

places dédiées à l'accueil du jeune enfant



1 030

équipements financés par la Caf
(Prestations de service uniquement)

dont :

173

accueils de loisirs
périscolaires

42

centres
sociaux

152

accueils de loisirs
extrascolaires

7

espaces de
vie sociale

75

accueils de
loisirs ados

37

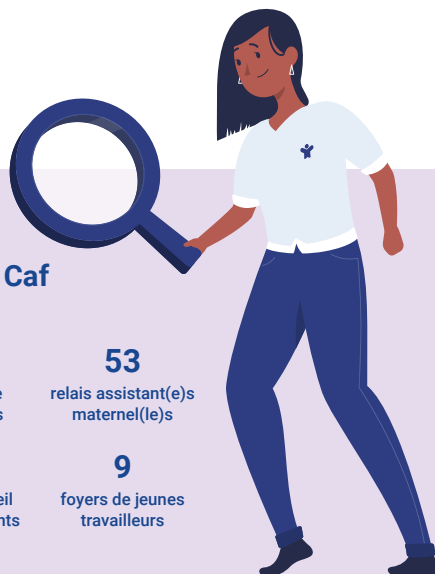
lieux d'accueil
enfants-parents

53

relais assistant(e)s
maternel(le)s

9

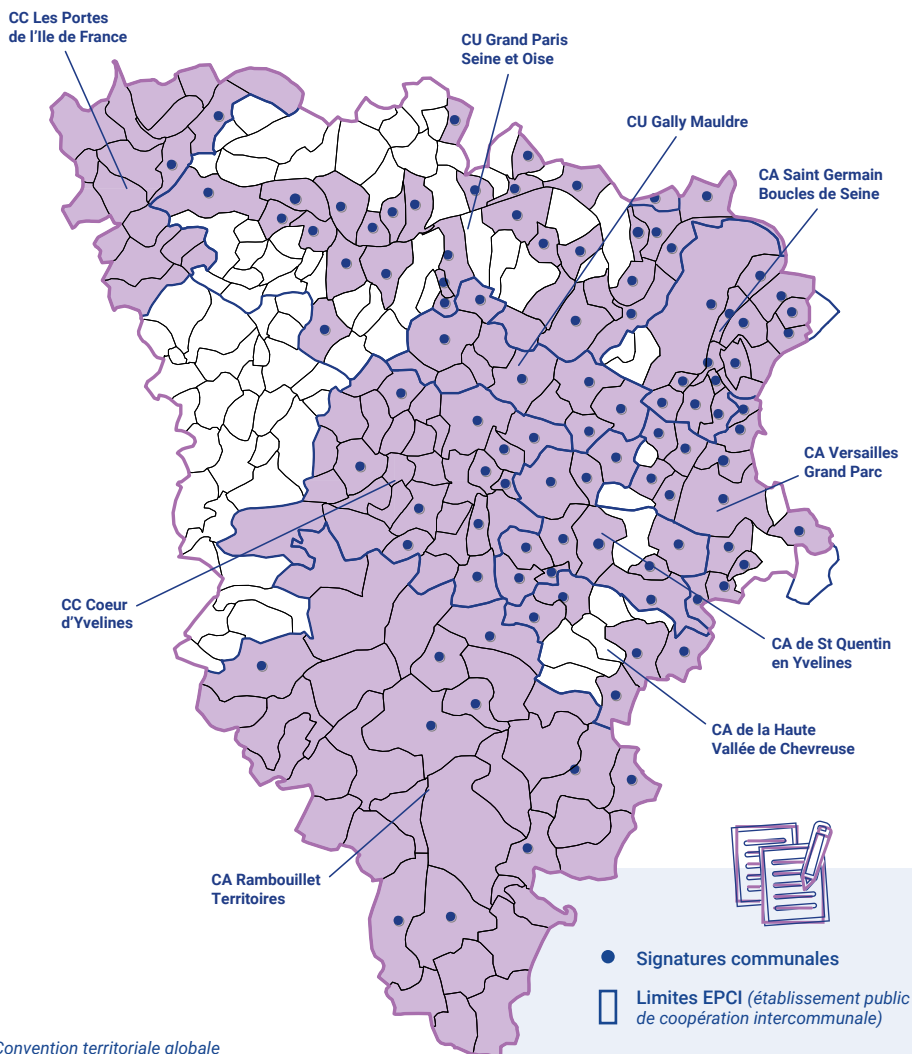
foyers de jeunes
travailleurs



La Caf des Yvelines au service des projets de territoire

19 Ctg* ont été signées,
portant à **105** le nombre de Ctg signées
sur le département depuis 2019.

Soit un taux de couverture de **87,7%**
des habitants yvelinois.



* Convention territoriale globale

La politique de prévention et de lutte contre la fraude

Une politique active de contrôle des déclarations

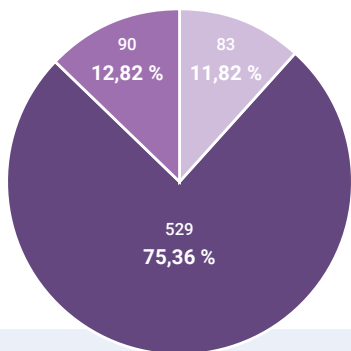
128 780 allocataires contrôlés sur **254 423**, sur au moins un élément de leur dossier en 2022.

Soit un taux de **50 %**.

La lutte contre la fraude : une priorité

702 fraudes détectées, pour un montant total de **5,1 millions d'euros**.

Le montant moyen de la fraude détectée s'élève à **7 262 €**.



Typologie des fraudes

- Omissions et fausses déclarations
- Fraudes à l'isolement
- Faux et usage de faux et escroquerie

913 039

points de contrôles

dont **830 334** contrôles automatisés

et **40 171** contrôles par les agents de la Caf (sur pièces ou sur place)



28,7 millions d'euros régularisés grâce aux contrôles

dont **72 %** sont des indus, c'est-à-dire des sommes en trop versées par la Caf qu'elle récupère par la suite

et **28 %** sont des rappels c'est-à-dire des prestations dues par la Caf aux allocataires

1 131 lettres de mise en garde

720 sanctions prononcées dont

265 avertissements

124 dépôts de plaintes

331 pénalités

15 853 remboursements réalisés sur caf.fr

87,8 % taux de recouvrement des indus